

# Échos de l'Île



Bulletin régional  
d'information de l'AREQ

Échos de l'Île • Mai 2023  
Volume 21, numéro 3



Danielle Wolfé

## Mot de la PRÉSIDENTE

### Fin de biennat, fin de mandat

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
RÉGIONALE  
25 MAI

45<sup>e</sup>  
CONGRÈS  
5 AU 8  
JUN

Encore quelques semaines et ce sera pour moi la fin d'un engagement intense. Par exemple, aujourd'hui, petite journée grise de semaine bien tranquille, au téléphone, j'ai répondu à trois personnes qui avaient des questions sur des sujets divers. Et que dire des courriels? Je ne les comptabilise plus. Je suis toujours très heureuse de rendre service et de diriger les gens vers des personnes compétentes quand je ne peux pas trouver la réponse moi-même.

En cette presque fin d'année, les rencontres de comités se succèdent à un rythme accéléré. Les responsables de tous les comités souhaitent faire le point sur les dossiers auxquels ils ont accordé leur attention cette année.

C'est aussi la période où chaque secteur tient son assemblée générale. La vôtre a peut-être déjà eu lieu. En plus des élections, c'est lors de ces assemblées que les membres des secteurs ont à approuver ou à amender le plan d'action qui leur est présenté et à recevoir les états financiers. Je remercie les personnes qui ont accepté de

s'impliquer dans un conseil sectoriel; que ce soit pour la première fois ou pour un mandat supplémentaire. Si un réalisateur français de 72 ans a obtenu un Ours d'or à Berlin cette année et qu'un président américain de 80 ans songe à se présenter à nouveau à la Maison Blanche, l'âge n'est pas nécessairement un obstacle à l'engagement, même à l'AREQ.

L'assemblée générale régionale aura lieu le 25 mai; j'en parle plus loin dans ce bulletin. Quant au 45<sup>e</sup> congrès de l'AREQ qui aura lieu du 5 au 8 juin 2023, un article y est consacré dans ce bulletin.

### Un travail d'équipe

Bientôt la boucle se refermera sur ce biennat. Je suis fière du travail accompli. Tout le monde a mis la main à la pâte et je ne saurais terminer ce billet sans remercier la formidable et solidaire équipe du conseil exécutif, celle du conseil régional ainsi que les responsables

*(suite en page 3)*

# Sommaire

Mot de la présidente . . . . . 1-3

Mot de la coordonnatrice . . . . . 2-3

ÉCHOS DE  
NOS ACTIVITÉS . . . . . 4-7

Occupons-nous de  
nos affaires

Conférence sur l'Ukraine

La Journée internationale  
des droits des femmes

La vie et l'œuvre de  
Jean Paul Riopelle

PROJETS . . . . . 8-9

Convocation à l'AGR 2023 –  
rappel

Invitation aux artistes  
de la région

En route vers le congrès

Quilles-o-thon – rappel

INFORMATION . . . . . 10-12

Dossier assurances

La Résidence  
Mont-Carmel – suivi

Aide à la Turquie et  
à la Syrie

Ékolaj

RÉFLEXION . . . . . 13-14

Ma vie à la retraite

L'avenir de l'AREQ-  
Montréal

CHRONIQUE DE LA FLG . . . . . 15

LA PERSONNELLE . . . . . 16

ENCART :

Lancement de la collecte  
régionale 2023 au profit de  
la FLG et coupon-réponse.

Conception et infographie :

Design RSTS

Prochaine publication :  
septembre 2023

Date de tombée : 15 juillet 2023

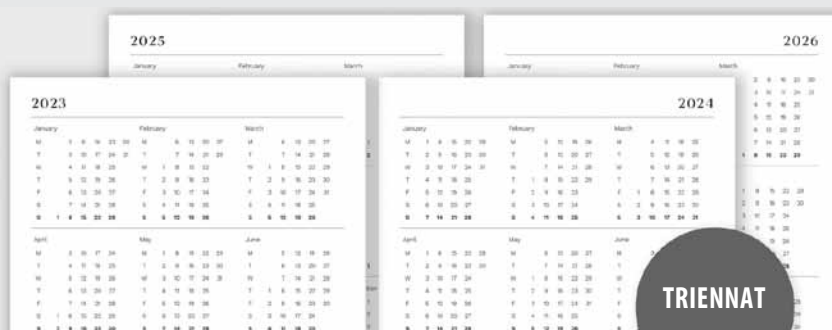
Tirage : 5 540 copies



Lise Labelle

## Mot de la coordonnatrice

### FIN D'UN BIENNAT, DÉBUT D'UN TRIENNAT



Avec le mois de juin qui s'en vient, prendra fin le biennat 2021-2023 et débutera le triennat 2023-2026. À quoi ça rime tout ça ?

La vie de l'AREQ se conjugue sur des cycles de trois ans. À chaque triennat, il y a un congrès avec élection d'un exécutif national, des personnes présidentes des secteurs qui forment les conseils régionaux et une partie des membres des conseils sectoriels. Le triennat 2017-2020 s'est plutôt terminé en 2021 car la pandémie nous a empêchés de tenir un congrès en 2020. Et le triennat 2020-2023 est devenu le biennat 2021-2023.

Le présent numéro de *Échos de l'Île* rend compte du dernier segment du biennat. D'abord dans le mot de la présidente qui nous fait part de ses impressions à la suite de ses deux mandats.

En **Échos de nos activités**, des collaboratrices et un collaborateur font état des activités vécues en février et en mars. La journée « Occupons-nous de nos affaires » a connu un vrai succès, tant par les thèmes choisis que par le nombre de personnes qui y ont participé. En mars, alors que le premier anniversaire de la guerre en Ukraine venait d'être souligné, une conférence sur ce sujet nous a permis de mieux comprendre ce qui se vit en Ukraine et en Russie et qui a des conséquences un peu partout dans le monde. Pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes, nous nous sommes penchés sur la santé

*(suite en page 3)*

Responsable : Gaétane Lebel

Coordonnatrice : Lise Labelle :



Région Île de Montréal (06)

Ont collaboré à ce numéro :

Marie Barrette, Raffaella Buonvino, Diane Chabot,

Micheline Delluc, Lise Labelle, Pierrette Lavallée, Gaétane Lebel,

Marie Marsolais, Richard Raymond, Jean-Guy Roy, Sylvie Trudeau

et Danielle Wolfe.

*(suite de la page 1) Mot de la présidente (suite)*

des comités sans qui la tâche de présidente n'aurait eu aucune chance d'aboutissement. Des tempêtes traversées ensemble: la COVID, le vieillissement, le mien, le vôtre, le nôtre, les maladies, les départs, le militantisme qui s'effrite, la disponibilité amoindrie par l'aide à apporter à nos proches auraient été des obstacles insurmontables. En nous appuyant les uns et les unes sur les autres, le courage et l'entrain au travail viennent solidairement.

### **Merci**

Je salue bien bas les membres du comité de rédaction de ce bulletin régional et les assure de mon infinie reconnaissance. Merci à Lise Labelle, à Gaétane Lebel, à Claudette Therrien et à Richard Raymond. Merci aussi à vous, indispensables collaborateurs et collaboratrices de chaque édition des *Échos*.

Enfin, c'est à vous, membres de la région Île de Montréal, que je dis un grand merci. Grâce à ce poste, pas très convoité j'en conviens, j'ai dû chercher à me dépasser pour accomplir le travail requis par cette responsabilité. Cela m'a permis d'explorer des territoires jusqu'ici inconnus. Merci de m'en avoir donné l'occasion.

### **Bon été!**

Les beaux jours sont à nos portes. Ces moments de détente demeurent indispensables afin de se ressourcer. Je resterai présente à l'AREQ et j'espère que nous nous retrouverons à l'automne. D'ici là, je vous souhaite un très bel été!

*Danielle Wolfe  
Février 2023*

*(suite de la page 2) Mot de la coordonnatrice (suite)*

des femmes et le droit que nous avons d'en faire notre affaire et de ne pas nous laisser imposer des solutions qui ne nous conviennent pas. Enfin, une conférence sur la vie et l'œuvre de Jean Paul Riopelle en cette année où l'on célèbre le centenaire de sa naissance en a ravi plus d'un.

**Nos projets** sont en grande partie centrés sur l'assemblée générale régionale et le congrès. La présidente rappelle la convocation à l'AGR et j'y invite tous les artistes de la région à participer à l'exposition qui aura lieu lors de cette AGR. Une dernière chronique «En route vers le congrès» précise le rôle des délégués. Enfin, pour bien commencer les vacances, un rappel du Quilles-o-thon auquel vous êtes invité avec parents et amis à vous amuser tout en contribuant à notre fondation, la Fondation Laure-Gaudreault.

Ce numéro ne contient pas de section «La vie dans les secteurs», ni «Les récits d'Ulysse». À ce propos, s'il vous arrive de réaliser un voyage qui sort un peu de l'ordinaire pour une personne retraitée et que vous avez le goût de le raconter, veuillez m'envoyer votre texte et nous le porterons à la connaissance des membres. Il va sans dire qu'une semaine dans un tout-inclus ne constitue pas un sujet intéressant.

Au chapitre de **l'information**, vous trouverez un texte très intéressant concernant nos assurances. Vous pourrez

aussi suivre la lente évolution du dossier de la Résidence Mont-Carmel. Un témoignage sur la générosité des membres à l'endroit des sinistrés du tremblement de terre en Turquie et en Syrie et un appel à l'aide pour la scolarisation des jeunes Haïtiens complètent ce chapitre.

Dans ce numéro, la **Réflexion** commence avec le récit d'une retraitée qui est proche aidante, engagée à l'AREQ, dans sa paroisse, etc. Une retraitée très active! La soussignée se permet une réflexion sur l'avenir de l'AREQ-Montréal.

La **Chronique de la FLG** vous présente les types d'organismes montréalais qui ont bénéficié d'une subvention au cours de l'année 2022.

La collecte 2023 au profit de la FLG vous est annoncée par un texte de notre présidente qui présente la nouvelle responsable. Attention afin d'envoyer votre don à la bonne personne et à la bonne adresse. Ce texte et le coupon-réponse seront en encart dans votre bulletin.

### **Bonne lecture!**

*Lise Labelle, coordonnatrice*



# OCCUPONS-NOUS de nos affaires

## 8 février 2023



Raffaella Buonvino

Nous avons participé nombreux à l'activité régionale: «Occupons-nous de nos affaires», le 8 février 2023. Nous étions 116. Le Château Classique de St-Léonard nous a accueillis avec café et brioches.

La première conférence animée par Caroline Cloutier et Murielle Delisle nous a informés des avantages et de l'importance des préarrangements funéraires. Devenir membre de la Coopérative funéraire du Grand Montréal comporte des économies réelles, offre la tranquillité d'esprit et facilite les démarches de nos proches, au moment de notre décès.



COOPÉRATIVE  
FUNÉRAIRE  
DU GRAND MONTRÉAL

Diane Chabot, responsable régionale du dossier assurances, nous a donné un bref aperçu des changements



**beneva**  
Née du regroupement de  
La Capitale + SSQ  
assurance

survenus de 2020 à 2023. Beneva est né du regroupement de la Capitale et de la SSQ, notre compagnie d'assurance. Les 48 000 assurés profitent toujours des mêmes avantages avec les mêmes conditions.

À midi, le dîner succulent et la bonne compagnie ont été très appréciés.



Enfin, la conférence de Richard Chevalier: «Bougez pour un cerveau en santé» nous a suggéré 20 à 30 minutes d'exercice modéré chaque jour pour augmenter l'apport d'oxygène au cerveau afin de diminuer le risque d'Alzheimer, de Parkinson et de dépression. Alors, on retrouverait la bonne humeur et les pensées positives, pour le reste de la journée. En avant toutes

et tous, avec le yoga, la marche rapide, le jogging, la natation et autres exercices bénéfiques.

Raffaella Buonvino,  
Secteur Angrignon (06-M)





Jean-Guy Roy

## CONFÉRENCE sur l'Ukraine



Le comité d'action sociopolitique recevait le 2 mars dernier le journaliste du Devoir, Guy Taillefer, éditeur à la section internationale. Il avait pour objectif de nous informer sur la guerre en Ukraine et de nous aider à mieux comprendre les origines et les causes de ce conflit.

Depuis son indépendance en 1991, la Russie lorgne vers ce pays. Pourtant tous les spécialistes ne craignaient pas une invasion russe. La situation a été mal évaluée. Poutine, niant la nation ukrainienne depuis longtemps, passa donc à l'action le 24 février 2022. Il déclenche seul cette guerre et ne veut pas une défaite car il aurait du mal à y survivre.

Très tôt, la Russie s'empare de Kherson et de Marioupol. Le président Zelensky organise la défensive. Il obtient l'appui des USA, du Canada et de la communauté européenne. Après des avancées russes, il récupère le Donbass et Kiev. Malgré les atrocités, les Ukrainiens réussissent à tenir tête à

l'attaquant. Ils attendent maintenant l'artillerie lourde des Américains et des Canadiens.

Quand la Chine se pointe dans le décor, Xi Jinping donne son appui à Poutine mais hésite à s'impliquer davantage. Son pays a surtout besoin du commerce avec le reste de l'Europe pour se sortir du marasme économique causé par la COVID. Il offre donc à la Russie un soutien stratégique, appelle au dialogue et rejette le recours au nucléaire.

La position des alliés de l'Ukraine est parfois ambiguë. Vingt ans après l'invasion de l'Irak par les USA, une méfiance des alliances traditionnelles s'est installée. L'ordre du monde est chamboulé. À la puissance tripolaire, (Chine, Russie, États-Unis) s'ajoutera l'Inde qui changera la donne.

Selon Guy Taillefer, la sortie de cette guerre ne se fera pas nécessairement dans un rapport de force. Il faudra chercher la paix la moins injuste, juger les crimes de guerre, reconstruire le pays, rapatrier les réfugiés et remettre l'économie de ce pays sur les rails. D'après lui, tôt ou tard, il faudra négocier avec Poutine, mettre fin à ce bain de sang et bâtir un modèle de réhabilitation pour une paix durable.

Malgré une bordée de neige, soixante personnes ont participé à cette activité et écouté avec une attention soutenue les propos de notre conférencier.

Si vous désirez en savoir davantage, je vous invite à lire des chroniques publiées par notre invité en cliquant sur les liens suivants:

[https://www.ledevoir.com/opinion/ editoriaux/782974/agression-russe-l-ukraine-et-la-liberte-en-armes](https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/782974/agression-russe-l-ukraine-et-la-liberte-en-armes)

<https://www.ledevoir.com/opinion/ editoriaux/778121/ukraine-des-chars-et-des-morts>

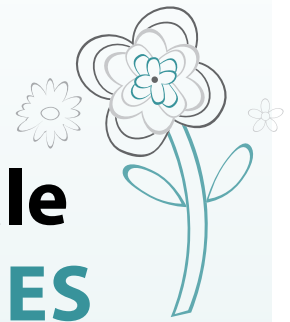


Crédit : Gaétane Lebel

Guy Taillefer



Jean-Guy Roy  
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



## La Journée internationale DES DROITS DES FEMMES



Micheline Delluc

En cette Journée internationale des droits des femmes, 76 personnes ont répondu à l'invitation de l'AREQ. Mme Lydya Assayag, avocate, médiatrice, chercheuse, enseignante, était l'invitée. Elle dirige, depuis 2005, le réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF), organisme non subventionné. C'est un lieu de mobilisation et d'échanges pour la prévention et la promotion de la santé, tout en visant l'amélioration de la santé physique et mentale des femmes, des plus jeunes aux plus âgées, tout en tenant compte également des femmes marginalisées.

Sa conférence s'intitulait: Changeons de lunettes pour une approche globale et féministe de la santé. Au Québec, comme un peu partout dans le monde, les inégalités s'accroissent, les acquis sociaux sont menacés, le système de santé se privatise. Comment y voir clair?

Dans le domaine de la santé, le plus souvent, ce sont les femmes qui s'en occupent dans la famille; ce sont elles qui sont les proches aidantes et elles travaillent beaucoup dans le milieu. Jusqu'à présent, l'unique approche était biomédicale et proposait une vision de la personne, de la santé et de la maladie axée sur le biologique. De cette approche, il faut surtout remettre en question sa tendance à vouloir tout traiter avec des médicaments et voir son incapacité à intégrer d'autres points de vue que les siens.

Madame Assayag considère important qu'on parle du corps et de l'esprit, tout en tenant compte des conditions de vie, de la génétique, de l'environnement et du travail. L'approche globale et féministe de la santé se

fonde sur une conception de l'être humain comme un tout. Elle considère que la santé de la population ne peut se faire sans prévention et promotion de cette santé.

L'autosanté, prise en charge personnelle de la santé, implique une démarche que chacune peut faire pour saisir les liens entre sa santé et sa situation de vie. Elle vise une relation thérapeutique plus égalitaire basée sur le respect, la communication et la participation de la personne qui consulte. On attend des thérapeutes et médecins, le respect de l'autonomie de la personne et le droit au consentement éclairé. Il faut aussi faire preuve de vigilance et de sens critique face à des savoirs de prétention universelle souvent soutenus par des intérêts économiques (industrie pharmaceutique par exemple).

Pour se garder en santé et bien vieillir, en tout temps, il est possible de s'améliorer en alimentation, de faire de l'activité physique, de bien gérer son stress et ses émotions et de faire une place à la spiritualité. Si cette approche globale et féministe diffère de la biomédecine, cela ne signifie pas qu'il faut rejeter en bloc cette dernière. Elle offre une alternative stimulante souvent complémentaire de l'approche biomédicale. Elle fait la promotion d'une vision préventive de la santé.

Ce fut une conférence très intéressante donnée par une personne dynamique et chaleureuse. Le vocabulaire utilisé était à notre portée. Notre participation était sollicitée lors des questionnaires. Nous repartons avec des trucs et astuces et des pistes d'action, notamment, la fiche de préparation avant une visite chez notre médecin que je vais mettre en pratique.

Tout un matériel pour penser à nous et à notre bien-être et reconnaître notre pouvoir sur notre vie.

Micheline Delluc  
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



Crédit : Danielle Wolfe

*Madame Lydya Assayag s'adressant aux personnes présentes à la conférence qu'elle a donnée lors de la journée internationale pour les droits des femmes.*



Sylvie Trudeau

# LA VIE ET L'ŒUVRE de Jean Paul Riopelle

Le comité des arts a organisé une conférence sur la vie et le parcours artistique de Jean Paul Riopelle, donnée par l'historienne en art, Sylvie Coutu. Cet événement a eu lieu le 17 mars dernier. La thématique choisie était toute désignée pour souligner le centenaire de sa naissance.

Lors de sa présentation, madame Coutu nous a brossé un portrait de Riopelle de sa naissance jusqu'à sa mort. Elle a su capter l'attention de l'auditoire durant presque deux heures.

Riopelle est né en octobre 1923 à Montréal. Dès son jeune âge, ses parents observent que leur fils a des aptitudes pour les arts. Au début de son adolescence, ses œuvres sont empreintes de natures mortes et de paysages. Il a toujours aimé la nature et il développera cet amour tout au long de sa vie.

Durant sa vie artistique, Riopelle a fait évoluer son art sans toutefois suivre à 100 % les grands courants. Il a toujours gardé sa liberté d'expression en passant par l'automatisme où il peignait aux pinceaux, les mosaïques en utilisant la spatule, les estampes et les collages ainsi que les pochoirs. Vers la fin de sa carrière à cause de sa condition physique, il utilisait la peinture en aérosol pour réaliser ses œuvres

Ce grand peintre québécois jouit d'une renommée internationale. Cette année, plusieurs activités auront lieu afin de souligner le centenaire de sa naissance.

Nos participants ont grandement apprécié l'activité et émettent le souhait que d'autres activités de cette envergure leur soient offertes. Tous nos secteurs étaient représentés avec une participation de 113 personnes.

*« Quand j'hésite, je ne peins pas. Quand je peins, je n'hésite pas. »*

*Jean Paul Riopelle*

Sylvie Trudeau  
Secteur Angrignon (06-M)



Lise Labelle souhaite la bienvenue aux 113 participant.e.s



Solange Catafard-Mayer présente Sylvie Coutu



Sylvie Coutu captive l'attention de l'auditoire par sa passion pour le sujet



Solange Catafard-Mayer



Sylvie Coutu

Crédit: Hugues St-Pierre



# CONVOCAATION

## à l'assemblée générale régionale 2023

### Je vous convie à l'assemblée générale régionale qui se tiendra le 25 mai prochain.

Nous avons besoin de votre présence à cette importante étape de notre vie associative. En cette dernière année du biennat, nous devons adopter le plan d'action, recevoir le bilan financier et élire les membres du nouveau comité exécutif régional pour 2023-2026.

**Lieu :** Château Classique, 6010, boul. des Grandes-Prairies, Saint-Léonard  
(au coin du boul. Lacordaire) (Station de métro Cadillac, autobus ligne – 32 nord) Stationnement disponible  
**Accueil :** À partir de 8 h 30 (café, jus et collation)  
**Ouverture de l'assemblée :** 9 h 30  
**Dîner :** chaud servi aux tables  
**Coût :** 30 \$

Des artistes exposeront leurs œuvres et un tirage aura lieu au profit de la FLG de l'œuvre qui aura été choisie comme « **Coup de cœur** ».

Tirage de prix de présence.

Réservez votre place auprès de la personne trésorière de votre secteur en libellant votre chèque à l'ordre de votre secteur.

À très bientôt!

*Danielle Wolfe, présidente*

# INVITATION AUX ARTISTES de la région

Si vous pratiquez un art visuel, que ce soit la peinture (huile, aquarelle, pastel, etc.) la sculpture, la photographie, l'émail sur cuivre... vous êtes invité.e à participer à l'exposition organisée par le comité des arts, lors de l'assemblée générale de l'AREQ-Montréal, le 25 mai 2023.

**Lieu :** Château Classique, boul. des Grandes-Prairies, Saint-Léonard (au coin du boul. Lacordaire) (Station de métro Cadillac, autobus ligne – 32 nord).

**Veuillez vous inscrire auprès de Monique Gosselin au 450 688-6172 ou [mgano@hotmail.com](mailto:mgano@hotmail.com) avant le 10 mai.**

le plus de votes. Son œuvre sera alors remise à la région et fera l'objet d'un tirage au bénéfice de la Fondation Laure-Gaudreault.

Les artistes qui désirent conserver leur œuvre sont éligibles à une Mention du public; deux Mentions de 100 \$ chacune seront remises aux artistes qui auront obtenu le plus de votes dans cette section.

L'installation de l'exposition se fera le 24 mai. Vos frais de déplacement du 24 mai seront remboursés par la région; vous êtes prié.e de noter votre kilométrage.

Au plaisir de découvrir les talents artistiques des membres de notre région.

*Lise Labelle*

*Secteur Ahuntsic-Ouest*

*Responsable du comité des arts*

Un prix de 500 \$ sera remis à l'artiste qui, ayant exposé son œuvre dans la section « Coup de cœur », obtiendra





Gaétane Lebel

## En route vers **LE CONGRÈS**

Au moment où vous lisez cette chronique, la préparation du congrès de juin 2023 aura franchi plusieurs étapes. J'ai choisi de vous décrire celles qui touchent le contenu de cette instance puisque les membres y sont associés.

Ainsi, avant le 31 décembre 2022, des propositions de modifications aux statuts et règlements ont été acheminées par les secteurs et les régions. Au cours des mois suivants, ces propositions auront été étudiées par le comité national des statuts et règlements, le conseil d'administration et le conseil national. Certaines auront fait l'objet d'une recommandation en vue de leur adoption par le congrès.

Puis, le projet des orientations, qui guidera l'élaboration du plan d'action 2023-2026, aura aussi été peaufiné, une fois enrichi par des propositions émanant des secteurs et des régions.

L'AREQ-Montréal aura, quant à elle, réuni sa délégation, le 24 mars, afin de transmettre de l'information, entre autres, à propos du rôle des membres délégués et de la recherche de mandats à donner, lors des assemblées générales sectorielles, concernant les propositions de modifications aux statuts et règlements et le projet des orientations.

Enfin, la nomination des membres qui composeront la délégation montréalaise aura été confirmée, par chacune des assemblées générales sectorielles.

Maintenant, vous constatez que beaucoup d'efforts ont été déployés pour que les personnes déléguées puissent participer activement aux débats. La délégation montréalaise comptera 39 personnes. Au nom de tous les membres de l'AREQ-Montréal, je les remercie pour le temps qu'elles accorderont à notre association alors que l'été sera à nos portes et je leur souhaite un excellent congrès.

*Gaétane Lebel, secteur Ahuntsic-Ouest 06-N*



Richard Raymond

## Quilles-o-thon 2023

Si vous n'avez pas encore procédé à votre inscription à l'événement unique de notre région au profit de la Fondation Laure-Gaudreault, sachez qu'il est encore temps. 25 \$ pour 3 heures de plaisir c'est une aubaine mais

combien c'est précieux pour notre Fondation! Cependant, vous ne devez pas tarder. Rien de plus simple: communiquez avec la personne présidente de votre secteur ou la personne responsable des inscriptions dans votre secteur d'ici le 5 juin. Vous comprendrez que l'organisation d'un tel événement ne permet pas de prendre des inscriptions à la dernière minute ni sur place.

Le dimanche 11 juin, si vous n'êtes pas inscrit.e, vous pourrez toutefois venir encourager les parti-

cipant.e.s à ce quilles-o-thon et tenter votre chance aux différents tirages de prix de présence ou de moitié-moitié.

Et pourquoi ne pas en profiter pour faire un don directement à la Fondation Laure-Gaudreault ce dimanche 11 juin à compter de 13 h 30 au salon de quilles Moderne, 3115, boulevard de l'Assomption, Montréal (à 2 pas du métro l'Assomption, grand stationnement, accessible aux personnes à mobilité réduite)

Je vous y attends pour faire de cet événement une réussite!

*Richard Raymond, secteur Du-Haut-de-l'Isle (06-H)*



# Dossier ASSURANCES

## Précisions, nouveautés et rappels en vrac



Diane Chabot



### Remboursements concernant l'achat d'un appareil respiratoire CPAP et des accessoires

Appareil CPAP : remboursable à 80 % aux 5 ans.

Masques : remboursables à 80 % aux 12 mois calendrier.

Filtres : remboursables à 80 % en tout temps, sans limite. Cependant non admissibles dans les 3 mois suivant l'achat d'un appareil CPAP.

Pour les filtres, en d'autres mots, on ne peut pas réclamer des filtres dans les 3 mois suivant l'achat d'un CPAP mais après 3 mois, il n'y a pas de limite ni en nombre, ni en fréquence (tout en respectant les normes raisonnables de la pratique courante, bien sûr). Frais admissibles : Brochure 2. Régime d'assurance maladie p. 15

### Changement à l'assurance annulation voyage : voyage payé par un tiers

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la personne assurée peut soumettre des frais se rapportant à sa situation (et à celle de ses personnes à charge s'il y a lieu) même si ce n'est pas elle qui a assumé les frais. Dans la brochure à 3.2 à la première ligne il faudrait biffer *par la personne assurée* et à la troisième ligne remplacer payés d'avance *par la personne assurée pour la personne assurée*. Attention : Le libellé officiel est en cours de rédaction.

### Audits et vérifications par SSQ (BENEVA) : Conseils pour les éviter

Pour la saine gestion du régime, SSQ (BENEVA) fait de temps à autre des audits et des vérifications auprès des assurés. Certains sont aléatoires et certains sont provoqués par des comportements jugés irréguliers.

- **Faire ses réclamations au fur et à mesure**
- **Éviter d'accumuler un trop grand nombre de factures dans une même réclamation**

- **Éviter de réclamer un montant excessif pour un article médical**
- **Appeler avant de réclamer un montant important pour vérifier les modalités de remboursement**
- **Éviter de consulter plus d'un professionnel de la santé le même jour**

### Nouveau chez SSQ (BENEVA) : liste des fournisseurs non admissibles

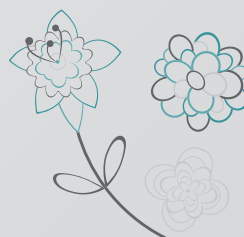
L'assureur rend dorénavant publique la liste des fournisseurs non admissibles à un remboursement. Cette liste se trouve dans l'Espace client et est mise à jour régulièrement.

### Assurance vie : droit au paiement anticipé

Depuis 2017, notre contrat prévoit le versement d'une partie du montant de protection d'assurance vie que détient une personne assurée si celle-ci en fait la demande par écrit et lorsque son espérance de vie est inférieure à 24 mois. Voir la brochure à 4.1 p. 49

### CHLSD

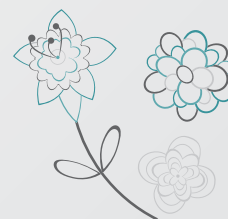
Notre contrat prévoit le remboursement d'un maximum de 180 jours à vie pour une chambre semi-privée et ce pour les admissions à partir de janvier 2012. Il n'est pas obligatoire que ce soit les 6 premiers mois, en autant que les factures soient présentées au plus tard 12 mois après la date à laquelle les frais ont été engagés.



Diane Chabot  
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)  
Responsable du dossier assurances  
[dchabot10@hotmail.com](mailto:dchabot10@hotmail.com)  
514 324-3330



## LA RÉSIDENCE MONT-CARMEL, ça vous dit quelque chose? (suite)



NDLR Dans le numéro de janvier, nous faisons état des problèmes vécus par les résident.e.s de la Résidence Mont-Carmel depuis que cette RPA a été achetée par Henry Zavriyev. Voici le dernier communiqué émis par Nicole Fillion, responsable des communications pour le groupe « Sauvons Mont-Carmel ».

**Montréal, 2 mars 2023.** Le 10 février dernier, les résident.e.s de Mont-Carmel obtenaient une [deuxième ordonnance de sauvegarde](#) de la Cour supérieure imposant cette fois-ci à la compagnie dirigée par Henry Zavriyev, de mettre en œuvre, et ce, immédiatement, plusieurs mesures visant, entre autres, à garantir leur sécurité. Il s'agissait notamment que soit assurée l'étanchéité des portes coupe-feu et que soit mis à la disposition de chaque résident.e un système d'appel à l'aide comme exigé par le [Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés](#).

Or, plus de deux semaines se sont écoulées depuis et force est de constater à nouveau le mépris, sinon l'arrogance, qu'affiche Monsieur Zavriyev à l'égard des droits des résident.e.s, notamment le droit à la sécurité. En effet, dans une [mise en demeure envoyée le 28 février aux avocats de la compagnie dirigée par Monsieur Zavriyev](#), il y est indiqué, qu'à cette date, les portes coupe-feu de la résidence n'avaient pas été réparées et que le système d'appel à l'aide des logements n'était toujours pas fonctionnel et ce, en conformité avec l'ordonnance.

Rappelons qu'une [première ordonnance de sauvegarde rendue en juillet 2022](#) imposant le maintien de la

RPA fait actuellement l'objet d'une citation à comparaître pour outrage au tribunal, et que les audiences se tiendront en mai prochain.

« En plus de viser des mesures de sécurité, l'ordonnance du 10 février exigeait que l'on retrouve l'accès libre et sans condition aux espaces communs tel que le Salon de l'amitié, notre lieu de rencontre et de socialisation. Or, en plus de se montrer négligent quant à notre sécurité, Monsieur Zavriyev a démontré encore une fois sa mauvaise foi dans les jours suivant le prononcé de l'ordonnance de sauvegarde, en nous livrant le [Salon de l'amitié dans un état de grand désordre et de malpropreté incroyable](#). Nous avons dû consacrer de nombreuses heures à nettoyer la salle de la poussière laissée par les travaux et le plâtre, trier et replacer les objets et meubles laissés pêle-mêle et replacer et classer les livres des bibliothèques. Mais il ne nous aura pas à l'usure! », déclare Constance Vaudrin, membre du comité Sauvons le Mont-Carmel.

« Il n'est pas question que l'on renonce à nos droits. Monsieur Zavriyev doit, pour respecter l'ordonnance, s'assurer que notre Salon de l'amitié soit aménagé de manière à ce que nous puissions y tenir les activités auxquelles nous avons droit. Pour cela, comme on le rappelle dans la mise en demeure, il doit aménager une salle de télévision ainsi que l'équipement requis, installer la chapelle, fournir la clé pour que nous accédions au Salon de façon autonome. Nous devons également avoir accès à la piscine », rappelle Normand Breault, également membre du comité Mont-Carmel.

« Hier, 1<sup>er</sup> mars, nous avons tenu l'assemblée générale de l'Association des résident.e.s de Mont-Carmel. À cette occasion, nous avons fait le point sur la situation et les personnes présentes ont réitéré leur ferme intention d'opposer aux gestes d'arrogance et de mépris de Monsieur Zavriyev leur détermination à poursuivre la lutte collective entreprise depuis plus d'un an », souligne Suzanne Loiselle, membre du comité Mont-Carmel.

Rappelons qu'à ce jour, les [prochains rendez-vous judiciaires](#) prévus dans le dossier Mont-Carmel auront lieu en mai 2023. Le [12 mai, la Cour d'appel sera appelée à statuer sur la compétence de la Cour supérieure](#) dans le recours visant à maintenir l'exploitation et la certification de Mont-Carmel à titre de RPA. Aussi, comme mentionnées précédemment, les audiences sur [l'accusation d'outrage au tribunal](#) auront lieu les 17, 18 et 19 mai, en Cour supérieure.

Nicole Fillion  
[infocomite.montcarmel@gmail.com](mailto:infocomite.montcarmel@gmail.com)

NDLR Vous pouvez suivre les développements sur le site [Sauvons le Mont-Carmel](#)

**Vous pouvez aussi apporter une aide financière en faisant un don sur ce site via la campagne GOFUNDME ou en envoyant un chèque libellé à L'Association des résident.e.s du Mont-Carmel**

**a/s Madame M.-F.D.  
1201- 955, boul. René-Lévesque Est  
Montréal, QC H2L 4R2**



# AIDE

## à la Turquie et la Syrie

Marie Marsolais

À la suite du tremblement de terre en Turquie et en Syrie, j'ai fait un appel aux personnes présidentes de secteur, à la veille de la rencontre « Occupons-nous de nos affaires », afin d'inviter les personnes participantes à apporter des vêtements chauds pour aider les gens qui ont tout perdu à cause de ce séisme. La réponse des membres a été très enthousiaste et de très nombreux sacs de vêtements m'ont été remis.

Je suis allée porter le tout au centre communautaire turc. De nombreux bénévoles y étaient et m'ont aidée à vider mon auto qui était bien remplie de tous ces dons.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette entraide.

Solidairement,



Marie Marsolais  
Secteur Pointe-de l'Île (06-J)



# EKOLAJ Pa bliye Ayiti NE PAS OUBLIER HAÏTI

Malgré toutes les difficultés que vit présentement Haïti avec la hausse vertigineuse de l'insécurité due aux gangs armés, les enfants ont besoin de notre aide pour continuer leur scolarité.

Le CISO (Centre international de solidarité ouvrière) continue de recevoir nos dons pour l'Ekolaj. Notre partenaire ICKL à Port-au-Prince s'occupe de distribuer le coût exigé pour l'inscription des jeunes chaque fois que cela leur est possible et ne prend aucuns frais d'administration.

Si vous désirez contribuer à la scolarisation des enfants haïtiens, vous devez libeller votre chèque à l'ordre du CISO en indiquant que c'est pour l'Ekolaj.



N'oubliez pas d'indiquer votre nom et le nom de votre secteur.

### Adresse

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)  
565, boul. Crémazie est, bureau 3500, Montréal, QC H2M 2V6

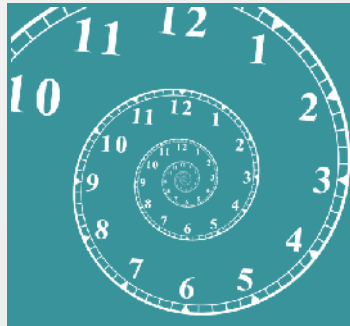
Marie Marsolais,  
Secteur Pointe-de-l'Île (06-J)



## Ma vie à la retraite



Marie Barrette



### À LA RETRAITE... dites-vous?

Il est des jours où j'aspire encore être à la retraite avec les illusions que j'avais quand j'y rêvais...  
Il me semblait alors, en 1995, que s'ouvraient de longues plages de farniente, de temps pour la lecture, les conférences, les spectacles, les voyages, le rien faire...

Mais le cours de ma vie s'est déroulé autrement... Une jeune retraitée instruite et dynamique, avec beaucoup de temps libre, quelle aubaine! Se sont présentées alors les demandes nombreuses de services bénévoles à la paroisse pour animer des groupes de jeunes, d'aide à la communauté pour assister des familles pauvres, ...

Et devenue membre de l'AREQ de l'Île de Montréal, on m'a ensuite recrutée, à la suite de mon engagement au secteur Du Ruisseau Raimbault, pour travailler au comité régional de la condition des femmes. Cette expérience de travail à la promotion de la femme, avec des collègues dynamiques, est pour moi source de grande satisfaction.

L'un des grands bonheurs de ma retraite est d'avoir réalisé un rêve en 2011: parcourir à pied, le Chemin de Compostelle, du Puy-en-Velay jusqu'à Compostelle où l'on m'a remis la compostella. Pour m'y préparer, j'avais marché le Chemin des Navigateurs, de Sainte-Anne-de-Beaupré à Pointe-au-Père, en 2009, une bonne mise en forme!

Parallèlement s'est développé le besoin d'approfondir ma spiritualité par des lectures, des conférences, de découvrir la richesse du partage des expériences de vie intérieure par des rencontres mensuelles et des échanges autour des textes de Maurice Zundel. Et c'est ainsi que depuis trois ans, j'anime un groupe de partage à la paroisse St-Hippolyte.

Enfin, depuis maintenant plus d'un an, j'assiste – presque quotidiennement – au dîner de ma mère de 104 ans en résidence à Notre-Dame-de-la-Merci. Avec une vision et une audition affaiblies, elle apprécie ma présence et mon aide. C'est un juste retour de services, elle qui a tant travaillé pour élever ses cinq enfants dans des conditions difficiles.

Et c'est ainsi que se dévoile un aperçu de ma vie à la retraite, active et heureuse d'être membre de l'AREQ qui m'apporte soutien, amitié et services.

Marie Barrette  
Secteur Du Ruisseau Raimbault (06-B)



## L'avenir de l'AREQ-Montréal: LA RELÈVE



Permettez à une ex-présidente régionale (2005 à 2011) de vous faire part de ses préoccupations quant à l'avenir de notre région ?

Nous sommes nombreux à occuper un poste élu ou à être engagés dans un comité de l'AREQ depuis quinze, vingt ans et parfois plus. Nous aurons besoin d'être remplacés, surtout, si on veut adapter les pratiques de l'AREQ à l'époque actuelle.

Ici, je m'adresse aux membres qui ont joint nos rangs au cours des dernières années. Je veux que vous sachiez que vous avez votre place à l'AREQ. Lors de votre adhésion à l'AREQ, si vous n'avez pas indiqué un secteur en particulier, l'AREQ vous a affecté dans un secteur selon votre adresse postale. Si vous avez l'impression de ne connaître personne dans ce secteur, ou que vous avez des amis dans un autre secteur, vous pouvez demander un changement de secteur (1 800 663-2408). Ainsi, vous pourrez développer de l'intérêt pour les rencontres et les activités sectorielles. Cela vaut aussi pour les membres dont le secteur a vécu un regroupement, au cours des dernières années et pour lequel ils n'étaient pas d'accord.

Vous payez une cotisation probablement assez importante et la meilleure façon d'en profiter, c'est de participer à la vie de votre secteur. Et participer peut vouloir dire prendre des responsabilités. À l'AREQ, quand on prend des responsabilités, on commence lentement et on peut recevoir de la formation, selon les besoins. L'AREQ-Montréal a besoin de membres pour les différents comités: assurances, action sociopolitique, arts, condition des femmes, condition des hommes, environnement et développement durable et retraite. Chaque secteur a besoin d'un minimum de 5 membres pour former le conseil sectoriel et on peut ajouter 2 conseillers pour faire que la tâche de chaque membre soit plus légère. Croyez-moi, j'occupe un poste élu depuis 1997, «bénévoler» à l'AREQ, c'est intéressant et enrichissant à cause de toutes les personnes que l'on y rencontre et de tout ce qu'on peut y apprendre.

Lise Labelle  
Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



Rencontre Assurances Actions sociopolitiques  
Retraite Activités sectorielles Environnement  
Condition des hommes Formation Art Assurances  
Actions sociopolitiques Développement durable  
Condition des femmes Regroupement



Pierrette Lavallée

## LA FONDATION LAURE-GAUDREAU et les organismes subventionnés en 2022

*Le Bureau régional désire vous faire connaître le travail extraordinaire des différents organismes que vous aidez grâce à votre généreuse contribution financière. En 2022, ce sont 42 organismes qui sont venus en aide aux jeunes, aux familles et aux personnes âgées.*

**POUR LES JEUNES**, 18 organismes se consacrent à réduire leurs inégalités et à augmenter leur chance de réussite scolaire et sociale par de l'aide dans leurs apprentissages scolaires, par des sessions de formation et de réflexion leur permettant de découvrir leurs talents et les forces positives de leur personnalité, par le maintien de services d'intervention de travail de rue auprès des jeunes à risque, par la distribution de denrées alimentaires dans les écoles de quartiers défavorisés et par des places dans des camps de jour ou des camps d'été.

**POUR LES ADULTES ET LES FAMILLES**, 15 organismes viennent en aide par des services et activités aux personnes ayant une déficience intellectuelle légère, un trouble du spectre de l'autisme, un problème de dépression ou de la bipolarité, par de l'aide alimentaire aux familles vivant dans un contexte de pauvreté, par des ateliers d'informatique et d'alphabétisation, par de l'aide et de l'hébergement aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale et par l'accueil et des soins à des femmes en état d'itinérance ou à risque de le devenir.

**POUR LES PERSONNES ÂGÉES**, 9 organismes offrent des services aux aînés vivant dans les HLM par le biais d'activités sociocommunautaires les aidant à maintenir leur autonomie, aux résidents des CHSLD par des activités favorisant leur mieux-être, aux personnes présentant une perte d'autonomie en les accompagnant dans leurs besoins leur permettant de rester à domicile, à celles ayant un handicap physique et un faible revenu en leur offrant des périodes de ressourcement et aux nouveaux immigrants aînés en leur faisant vivre des activités pour faciliter leur intégration à leur nouvelle société.

Au sein de ces organismes, il y a des femmes et des hommes qui se dévouent de manière exemplaire et ils ont un grand besoin de subventions pour continuer à œuvrer auprès des personnes qu'ils accompagnent. Nous espérons que les informations que nous partageons avec vous, aujourd'hui, vous inciteront à donner généreusement à la prochaine collecte de fonds organisée par l'AREQ-Montréal.

Pierrette Lavallée  
Secteur Pointe-de-l'Île (06-J)  
Publicitaire de la FLG



## Ristourne : un autre avantage du régime d'assurance auto et habitation des membres de l'AREQ (CSQ)!

Le régime d'assurance de groupe auto et habitation des membres de l'AREQ (CSQ) a généré des surplus!

En 2023, plus de 5,5 M\$ seront versés aux participants du régime<sup>1</sup>.

Vous pourriez vous aussi avoir droit à votre part des surplus en changeant pour La Personnelle.



Obtenez une soumission dès aujourd'hui pour pouvoir en profiter.

[csq.lapersonnelle.com](https://csq.lapersonnelle.com)

1 888 476-8737



Centrale des syndicats  
du Québec

Partenaire de la CSQ



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation  
et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La Personnelle<sup>MD</sup> ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

1. Une ristourne de 50 \$ sera versée en mars 2023 aux assurés qui détiennent un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Pour les assurés qui détiendront un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur entre le 2 janvier et le 31 décembre 2023, une ristourne de 30 \$ par police sera versée, soit au mois de mai, septembre ou novembre 2023, ou encore, en février 2024. La ristourne sera versée conformément au mode de paiement du client, pour chaque police d'assurance auto ou habitation admissible.



# COLLECTE DE FONDS 2023

## au profit de la

# FONDATION LAURE-GAUDREAU

Depuis 2012, l'AREQ-Montréal tient en collaboration avec le Bureau régional de la FLG une collecte de fonds au profit de la FLG. D'abord chapeautée par Lise Labelle, en 2012-2013 et 2014, cette collecte annuelle a été portée depuis 2015 par Micheline Schinck. Au nom du conseil régional et de tous les organismes bénéficiaires des sommes recueillies, je tiens à remercier Lise et Micheline pour tout le travail consacré à cette collecte.

La collecte de 2022 a recueilli la somme de 14 508 \$. Cette année encore, nous sollicitons votre générosité et lançons la collecte de fonds 2023 au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. La situation économique actuelle et l'inflation galopante suscitent des demandes de plus en plus nombreuses de la part des organismes qui comptent sur la générosité du public pour vivre et survivre.

Rappelons que les sommes recueillies dans la région montréalaise sont en grande partie remises à des organismes de la région de Montréal. Le Bureau régional peut répondre aux demandes soumises par les secteurs, au nom des organismes qu'ils souhaitent aider. Le Centre de santé McGill sur le vieillissement, la Fondation de l'Institut gériatrique de Montréal ainsi que des groupes communautaires travaillant auprès de personnes âgées et de jeunes reçoivent chaque année des contributions fort appréciées.

Un reçu pour fins fiscales sera émis pour les dons de 15 \$ et plus. Les personnes qui versent 100 \$ et plus et qui souhaitent que leur nom soit publié devront le signifier sur le coupon accompagnant ce don.

Changement cette année. La coordonnatrice de la collecte 2023 est Claudette Therrien, trésorière sortante de l'AREQ-Montréal, que je remercie d'avoir accepté cette tâche. Je sollicite votre générosité.

**Vos chèques doivent être libellés à l'ordre de la  
Fondation Laure-Gaudreault et postés à l'adresse suivante :**

**Claudette Therrien  
108-3300, boul. St-Joseph Est, Montréal (Québec) H1X 3G5**

**Vous pouvez également faire un don en ligne en mentionnant que vous  
contribuez à la campagne de la région de Montréal à l'adresse suivante :  
<https://fondationlg.org/toutes-nos-campagnes>**

Au nom de tous ceux et de toutes celles que la FLG pourra aider grâce à votre générosité,  
un sincère merci !

*Danielle Wolfe  
Présidente de l'AREQ-Montréal*



## Pour les membres de l'AREQ À découper et à joindre à votre don



Nom et prénom \_\_\_\_\_ N° de membre \_\_\_\_\_ Secteur \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

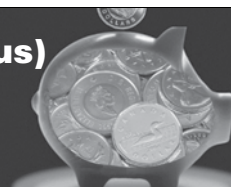
Je fais un don au montant de \_\_\_\_\_



Je veux que mon nom paraisse dans *Échos de l'Île*.



## Pour les autres donateurs (Organismes et individus) À découper et à joindre à votre don



Nom et prénom ou raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Je fais un don au montant de \_\_\_\_\_

J'ai été informé ( e) de cette campagne de souscription par \_\_\_\_\_

du secteur \_\_\_\_\_



Je veux que mon nom paraisse dans *Échos de l'Île*.

